

Plan d'action pour améliorer les conditions de vie des personnes âgées à la Baie-James 2024-2029



Québec 

 **ARBJ**

Administration régionale Baie-James

Ce Plan d'action régional vise à améliorer le niveau de vie, le mode de vie et le milieu de vie des personnes aînées par des initiatives concrètes et adaptées. Il se concentre sur l'amélioration des milieux de vie, le renforcement du lien social, la valorisation de la participation sociale, le soutien à l'information et à la littératie numérique, l'appui aux proches aidants, ainsi que la sensibilisation et la formation. Il vise des mesures qui s'adressent aux personnes aînées, à leurs proches, aux organismes et aux intervenants qui leur offrent des services, et ce, en cohérence avec le [Plan d'action gouvernemental 2024-2029 – La fierté de vieillir](#).



1 Améliorer l'accessibilité et la qualité des milieux de vie des aînés

Améliorer l'accessibilité et la qualité des milieux de vie des aînés en soutenant des aménagements adaptés, des solutions de transport collectif et des services communautaires ponctuels.

Actions possibles :

- Accompagner la mise en place d'équipements ou d'aménagements favorisant l'accessibilité.
- Soutenir l'aménagement ou la rénovation favorisant l'accessibilité.
- Encourager les projets pilotes pour le maintien à domicile.
- Stimuler la mise en œuvre du développement d'un transport collectif ou solidaire.
- Appuyer l'organisation de services communautaires ponctuels.

2 Renforcer le lien social et la concertation régionale

Renforcer le lien social et la concertation régionale en soutenant des activités inclusives, des services d'accompagnement, la diffusion d'information, la coordination des comités et le maillage entre organisations, partenaires et aînés.

Actions possibles :

- Encourager des activités inclusives et intergénérationnelles.
- Contribuer à la diffusion d'outils d'information accessibles.
- Favoriser les services d'accompagnement et de visites amicales.
- Soutenir le fonctionnement et la coordination des comités régionaux.
- Encourager le maillage et l'entraide entre organisations, partenaires et aînés.

3 Valoriser la participation sociale des aînés

Valoriser la participation sociale des aînés en mettant en lumière leurs contributions grâce à des événements de reconnaissance, en soutenant la création de matériel promotionnel et en encourageant des activités d'engagement bénévole ponctuel.

Actions possibles :

- Favoriser la tenue d'événements mettant en lumière leurs contributions diverses.
- Soutenir la création de matériel promotionnel pour valoriser les aînés.
- Encourager des activités favorisant l'engagement bénévole ponctuel.

4

Soutenir l'information et la littératie numérique

Soutenir l'information et la littératie numérique en favorisant la diffusion de ressources, le développement d'outils accessibles, la tenue d'ateliers de formation, des services d'appels personnalisés et des rencontres thématiques adaptées aux besoins des aînés.

Actions possibles :

- Concevoir et distribuer un bottin des services sur le territoire.
- Encourager le développement ou l'adaptation d'outils numériques accessibles.
- Soutenir la programmation d'ateliers de formation sur l'utilisation des technologies.
- Mettre en place ou renforcer des services d'appels personnalisés et réguliers pour informer les aînés, maintenir le lien et réduire l'isolement.

5

Appuyer les proches aidants

Appuyer les proches aidants en organisant des ateliers ciblés, en soutenant des études pour mieux comprendre les besoins, en appuyant des activités de sensibilisation et d'information, ainsi que des services de répit adaptés.

Actions possibles :

- Organiser des ateliers ponctuels sur la bienveillance, la santé mentale, la prévention des fraudes.
- Soutenir des études pour documenter les besoins et concevoir de nouvelles approches locales.
- Appuyer la programmation d'activités de sensibilisation et d'information.
- Appuyer la mise en place ou le renforcement de services de répit adaptés aux besoins des proches aidants.

6

Renforcer la sensibilisation et la formation

Renforcer la sensibilisation et la formation par des ateliers ciblés, en offrant des séances d'information sur l'adaptation aux nouvelles réalités de vie et en appuyant la coordination de campagnes locales en collaboration avec les partenaires.

Actions possibles :

- Organiser des ateliers ponctuels sur la bienveillance, la santé mentale, la prévention des fraudes.
- Mettre en place des séances d'information sur l'adaptation à de nouvelles réalités de vie et sur l'accompagnement nécessaire lors du décès d'un proche.
- Appuyer la coordination de campagnes locales de sensibilisation sur ces thèmes, en collaboration avec les partenaires.
- Proposer des rencontres thématiques sur des enjeux propres aux aînés, favorisant la bienveillance, tels que le soutien et l'accompagnement lors du décès d'un proche (par exemple : démarches administratives, assistance au deuil, ressources disponibles, etc.).